

Reconnaître la valeur des efforts entrepris en faveur de l'avancement de l'intégration hémisphérique, notamment ceux visant à rendre les biens, les services, le capital et les technologies plus accessibles, afin d'atteindre tous les objectifs sociaux et autres;

Appuyer les efforts des ministres des Finances visant à relever les défis liés à la mondialisation, à protéger les plus vulnérables et à prévenir les crises, et affirmer l'importance de voir les bénéfices de la mondialisation être distribués largement à toutes les régions et dans tous les secteurs sociaux de nos pays, reconnaissant ainsi les défis uniques que doivent relever les petits États;

Affirmer qu'il importe d'accorder une plus grande attention au renforcement de la croissance économique et à la réduction de la pauvreté de manière à ce que ces facteurs se renforcent mutuellement, et que cette priorité doit comprendre dans le domaine social des politiques sectorielles qui mènent de manière efficace à la réduction de la pauvreté et à un plus grand investissement dans la personne, grâce à un meilleur accès à l'éducation de base et aux services de santé;

Charger nos ministres des Finances de continuer d'examiner des moyens de faire en sorte que les institutions financières internationales, les banques régionales de développement et les autres institutions internationales tiennent compte de manière adéquate des initiatives du Sommet dans l'établissement de leurs politiques de prêt et de leurs programmes d'assistance technique pour l'hémisphère;

Responsabilité sociale des entreprises

Reconnaissant le rôle central que jouent les entreprises de toutes tailles dans la création de la prospérité ainsi que des flux et du maintien du commerce et de l'investissement dans l'hémisphère, constatant qu'elles peuvent contribuer considérablement au développement durable et élargir l'accès aux débouchés tout en réduisant les inégalités dans les communautés au sein desquelles elles travaillent, et tenant compte des attentes croissantes de nos citoyens et des organismes de la société civile pour que les entreprises mènent à bien leurs activités d'une manière conforme à leurs responsabilités sociales et environnementales:

Soutenir, à l'OÉA, l'analyse et l'étude continues de la responsabilité sociale des entreprises, en veillant à ce que la société civile, et notamment le secteur privé, soient consultés de manière appropriée et régulière et à ce que ce processus tire profit des expériences d'autres organisations internationales, agences nationales et acteurs non gouvernementaux;

Convoquer une réunion, dès que possible en 2002, avec le soutien de l'OÉA, de la BID et d'autres organisations interaméricaines pertinentes, en faisant participer des représentants des gouvernements, de la société civile, et notamment et principalement du milieu des affaires, pour approfondir le dialogue sur la responsabilité sociale des entreprises dans